CONSEIL & PRÉVENTION

Ensemble, partenaires de la santé au travail

HORIZON
SANTÉ
TRAVAIL

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Aider les employeurs à préserver la santé de leurs salariés, c'est **notre mission**. Les équipes d'Horizon Santé Travail vous accompagnent dans la maîtrise de vos risques professionnels.

Quelle que soit la taille de votre entreprise, nous sommes à vos côtés pour vous informer et vous conseiller, notamment pour établir un diagnostic personnalisé et mettre en place vos projets de prévention.

> L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés.
>
> Article L. 4121-1 du Code du travail

NOS SERVICES INTÈGRENT LES GRANDES THÉMATIQUES DE PRÉVENTION EN ENTREPRISE

Métrologie

Bruit
Lumière
Température

Ergonomie

Études de poste
Travail sur écran
Aménagement des espaces de travail

Troubles Musculo-Squelettiques

Postures contraignantes
Manutention
Gestes répétitifs
Vibrations

Risques PsychoSociaux

Qualité de vie au travail
Mal-être au travail
Soutien psychologique
Evénements graves

Maintien en emploi

Aides au reclassement
Obligations juridiques
Travailleurs handicapés

Accidents du travail

Arbre des causes
Chutes de plain-pied et de hauteur

Risques routiers

Etat des lieux
Organisation des déplacements
Alcool, drogues,
Somnolence au volant

Risques chimiques

Exposition
Pictogrammes
Equipements de Protection Collective et Individuelle

Hygiène de vie

Travail de nuit / travail posté
Nutrition
Sommeil
Addictions

Sensibilisation en entreprise

Webinaires et ateliers d'information

Aide à l'élaboration du Document Unique

Diagnostic et conseils personnalisés

NOTRE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE

Votre médecin du travail est **votre conseiller privilégié** : son rôle va bien au-delà du suivi de santé de vos salariés. Entouré de son équipe de spécialistes, il vous accompagne au quotidien dans vos démarches de santé et sécurité au travail, et contribue à l'amélioration des conditions de vie et de travail dans votre entreprise.

Infirmiers de Santé au Travail, assistantes médicales, préventeurs (ergonomes, psychologues du travail, ingénieurs hygiène sécurité, conseillers en prévention des risques professionnels), assistantes sociales, service prévention de la désinsertion professionnelle (PDP), psychologues cliniciens... **Vous pouvez bénéficier de leur aide dans le cadre de votre cotisation** : ne vous passez pas de leurs services.

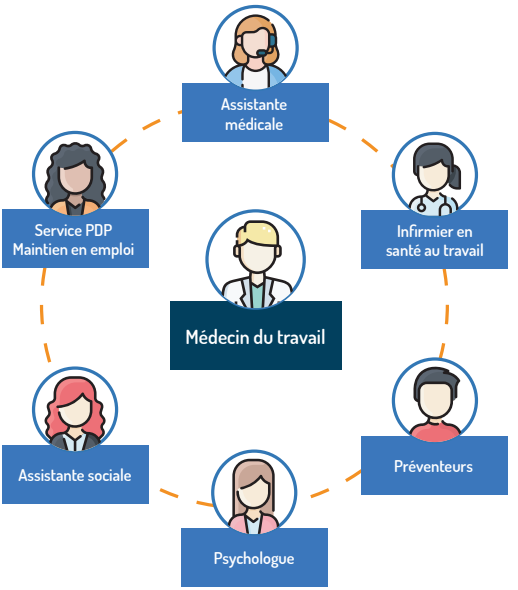

L'ABSENCE DE POLITIQUE DE PRÉVENTION COÛTE CHER

21 300€

Coût moyen estimé d'un Trouble Musculo-Squelettique (2008, travail-emploi.gouv.fr).

Entre 300 et 31 000 €

Coût moyen d'un accident du travail avec incapacité temporaire (2015, Carsat Sud-Est).

60 milliards d'euros

Coût de l'absentéisme chaque année pour les entreprises françaises (2015, Ayming).

COMMENT BÉNÉFICIER DE NOS SERVICES ?

Horizon Santé Travail propose **de nombreuses prestations dans le cadre de votre cotisation** annuelle, sans engendrer de coût supplémentaire.

Pour en bénéficier, **parlez-en à votre médecin du travail et à vos interlocuteurs habituels**. Nous sommes à votre écoute pour répondre le mieux possible à vos besoins.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Contactez notre service prevention par mail :
prevention@horizonsantetravail.fr

Les équipes d'Horizon Santé Travail sont à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos **démarches de prévention** en santé au travail.

Contactez-nous !
contact@horizonsantetravail.fr

HORIZON
SANTÉ
TRAVAIL

www.horizonsantetravail.fr

Horizon Santé Travail - Juin 2025 - Siret 775 724 123 00234 - Crédit icônes : Flaticon